

Travaux manuels

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **16 (1887)**

Heft 6

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

une seule réflexion. Grande serait l'erreur de ceux qui pensent pouvoir conduire de la même manière les étudiants français et allemands.

Le même numéro de la *Tribune* nous apprend qu'un grand congrès pédagogique aura lieu à Paris en septembre. On n'a pas encore déterminé les questions qu'on y traitera.

Tous les journaux politiques ont reproduit le remarquable discours de Mgr Freppel à la Chambre sur la simplification des programmes. Nous sommes heureux de voir la *Tribune* confirmer les observations de l'éminent orateur dans un article de la rédaction.

Nous ne dirons rien d'un travail sur l'enseignement de la géographie, car il n'apprendra rien de nouveau à nos lecteurs.

Nous nous réservons aussi de revenir sur « l'ortographe fonétique. »

Il paraît, si nous en référons à M. Julien, instituteur en retraite, que les bataillons scolaires pour lesquels il s'est manifesté un si grand engouement, ne jouissent plus de la même faveur.

Autant M. Julien se montre partisan de la gymnastique que j'appellerai militaire, telle que nous la pratiquons en Suisse, autant il se montre hostile à cet appareil militaire, uniforme, armes, parades conformes, qui ont pour cortège obligé la grossièreté de la caserne et la morgue du capitaine Fracasse.

Ce qui donne de la bravoure aux soldats, c'est moins ces exercices prématurés que le dévouement, la soumission puisée dans l'esprit de sacrifice et le patriotisme qu'inspire le christianisme

R. H.

Travaux manuels

Un cours destiné aux instituteurs aura lieu cet été à Zurich. Ce sera le troisième donné en Suisse. Une « Société pour le développement de l'enseignement manuel en Suisse » a été fondée durant le cours de Berne, en août 1886, et c'est la section de Zurich qui a pris l'initiative du prochain cours. La Confédération accordera un subside aux participants. — Dépense : environ 160 fr. pour voyage, cours, logements et pension.

Voici le programme que vient de publier le directeur du cours, M. Rudin, de Bâle :

1. Le cours durera du 11 juillet, à 8 h. du matin, au 6 août, à midi.
2. L'ordre du jour général est le suivant :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 6-8, 9-12, 2-6 h., trav. manuels.
Mercredi, de 6-8, 9-12, 2-4 1/2 h., trav. manuels ; de 5-6 h., théorie.
Samedi, de 6-8, 9-12 h., trav. manuels ; de 3-4 h., théorie.
3. Objets du cours :
a) Menuiserie ; b) Cartonnage ;
c) Modelage ; d) Sculpture sur bois.
4. La menuiserie et le cartonnage forment un groupe ; le modelage et la sculpture un autre groupe. Dans sa demande d'inscription, chaque participant doit indiquer le groupe qu'il choisit ¹.

¹ Chaque groupe comprend une branche principale et une branche secondaire. Le temps consacré à la principale (menuiserie ou modelage) est double de celui donné à la secondaire (cartonnage ou sculpture).

5. Les participants sont tenus de se conformer exactement à l'ordre du jour.

6. A la clôture du cours aura lieu une exposition des ouvrages.

7. Le cours coûte 50 fr., plus 10 fr. comme dédommagement pour les matériaux.

8. On peut se faire inscrire, jusqu'au 11 juin, auprès de M. Schæppi, conseiller national, Oberstrass, Zurich.

Sujets qui seront traités dans les heures de théorie :

1. Histoire de l'enseignement manuel des garçons. S. Rudin.

2. Son développement en Suisse: *a)* avant 1882; *b)* depuis 1882. S. Rudin.

3. Extension de l'enseignement manuel des garçons: *a)* à l'étranger; *b)* en Suisse. S. Rudin.

4. Organisation et programme des écoles suisses de travail manuel. S. Rudin.

5. Rapports de l'enseignement manuel avec l'école primaire et l'école professionnelle. Schæppi, conseiller national.

6. Enseignement manuel et enseignement de la gymnastique. G. Fautin.

7. L'âme et la main. Gaticker.

L. M.

Règles générales pour la confection d'un bas.

Au commencement de l'année scolaire, nous croyons être utile à nos lectrices en donnant les règles généralement admises pour la confection d'un bas. Il va sans dire que nous ne pouvons donner que des proportions, le nombre des mailles montées variant suivant l'âge, la grandeur de la jambe et le fil employé.

Remarquons tout d'abord que le pied a exactement la même longueur que la tête mesurée du menton au-dessus du front; de plus, la main fermée, le pouce en dedans, forme une sorte de boucle dont le tour donne exactement la longueur du pied.

La jambe, mesurée de la cheville au genou, donne exactement deux fois la longueur du pied. Le bas qui couvrira le genou aura donc une jambe de deux fois et demie la longueur du pied. La mesure du pied donnera donc celle qu'il convient d'adopter comme longueur du bas.

Bas type. — Nombre de mailles montées variant suivant les circonstances indiquées plus haut.

Le bord, qui se fait le plus souvent à côtes de 2 mailles à l'endroit et 2 mailles à l'envers, doit compter un nombre de tours égal au tiers des mailles montées.

Au premier tour du tricot uni qui suit le bord, on augmente souvent une ou deux mailles par aiguille; en tous cas on en augmente une pour la couture si l'on n'a pas eu soin de la mettre en faisant la chaînette.

La marque du bas, qui se fait à jours ou à mailles à l'envers, sera commencée vers le dixième tour.

La partie du tricot uni qui s'étend des côtes aux diminutions doit compter un nombre de tours égal aux deux tiers des mailles montées. Cependant, si le bas est destiné à couvrir le genou, on devra faire cette partie passablement plus grande, les proportions devant être gardées dans les autres parties.

On diminue en général le quart des mailles montées. La diminution de la jambe est faite en tricotant deux mailles ensemble, avant la couture, et en rejetant une maille non tricotée sur la suivante tricotée, après